

Agreste



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Numéro 61 - Juillet 2019

Industrie Agroalimentaire

Synthèse régionale

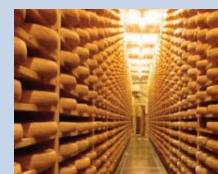
Boissons

Produits laitiers

Viandes

Autres produits des IAA

Niveau de qualifications



Édition 2019 - Bourgogne-Franche-Comté

Sommaire

- L'agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté : un emploi stabilisé dans un contexte économique favorable.....p1
- Les effectifs de l'industrie des boissons en baisse depuis 2007 malgré une situation économique favorable.....p9
- Dynamisme du secteur laitier en Bourgogne-Franche-Comté.....p11
- L'emploi salarié dans la transformation de la viande résiste mieux en Bourgogne-Franche-Comté.....p13
- D'importantes réductions d'effectifs dans la fabrication d'autres produits alimentaires (caco, condiments, plats préparés, etc).....p15
- Évolution des métiers des industries agroalimentaires.....p17
- Définitions-Sources-Méthode.....p19
- Contributeurs et rédacteurs.....p21



L'agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté : un emploi stabilisé dans un contexte économique favorable

L'industrie agroalimentaire a un poids économique un peu plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national. Elle est particulièrement importante dans la dynamique économique des territoires ruraux. La situation économique et financière des entreprises de la région est plus favorable qu'en France métropolitaine en 2016 et elle s'est sensiblement améliorée depuis trois ans. En particulier, la fabrication de produits laitiers, très présente dans la région, porte la croissance économique du secteur.

Cependant, l'emploi salarié dans l'industrie agroalimentaire recule plus fortement entre 2007 et 2017 qu'au niveau national. Le repli des effectifs régionaux s'effectue avant 2013, en lien notamment avec la restructuration d'établissements dans la fabrication de chocolat et de condiments. À partir de 2013, l'emploi salarié est quasiment stable dans la région.

Le recul des emplois dans l'industrie agroalimentaire au cours des dix dernières années s'est accompagné d'une évolution des pratiques d'embauche. Le recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée s'est accentué. Les recrutements sur des postes qualifiés se sont également renforcés.

En 2015, 3 300 établissements des industries agroalimentaires (IAA, cf. définitions) sont présents dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Un peu plus de 1 000 sont des établissements industriels, alors que près de 2 300 ont des activités artisanales (boulangerie-pâtisserie, charcuterie).

L'ensemble de ces établissements emploient plus de 25 400 salariés auxquels s'ajoutent près de 2 600 intérimaires. En raison de son nombre d'établissements importants, l'artisanat commercial (cf. définitions) est un gros employeur avec près de 7 700 salariés. Les structures industrielles em-

ploient quant à elles près de 17 800 personnes. La concentration de l'emploi dans de grosses structures est faible. La région compte 43 établissements de 100 salariés ou plus; ils emploient 51,6 % de salariés des IAA hors artisanat, soit 12 points de moins qu'au niveau national.

En 2015, 5,2 % des établissements de l'industrie agroalimentaire français sont installés en Bourgogne-Franche-Comté, où ils emploient 4,6 % des salariés français du secteur. Les IAA représentent 4,4 % de l'emploi salarié de la région, soit un peu plus que la moyenne nationale (3,6 %). Cependant, elles sont nettement moins pré-

sentes qu'en Bretagne (12 %) ou en Pays de Loire (10 %) et leur poids place la Bourgogne-Franche-Comté à la 7ème position des régions françaises.

Une industrie laitière prépondérante

Comme ailleurs en France métropolitaine, la boulangerie-pâtisserie représente le premier employeur des IAA avec 35,2 % de l'emploi total, dont plus des trois-quarts dans l'artisanat commercial. Les établissements industriels de ce secteur ont en moyenne plus de salariés qu'en France.

La fabrication de produits laitiers qui

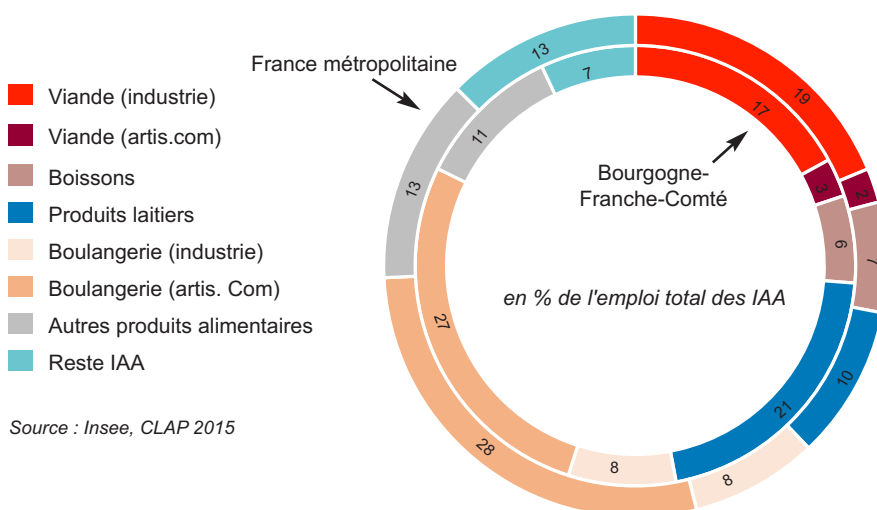
emploie 5 300 salariés, occupe une place prépondérante en Bourgogne-Franche-Comté. Elle concentre 20,8 % de l'emploi régional des IAA (9,9 % au niveau national, cf. graphique 1). La région se situe ainsi au premier rang des régions françaises. Le secteur est en grande partie composé de petits établissements coopératifs dans le Doubs et le Jura fabriquant du fromage sous signe de qualité AOP. Quelques gros établissements se trouvent toutefois dans le Jura (fromages fondus), la Haute-Saône, la Saône et Loire (lait en poudre) et l'Yonne (produits frais). Cette spécificité se traduit par des établissements laitiers de la région notablement plus petits qu'en France.

Avec 5 000 emplois, la transformation de la viande est le troisième secteur employeur de la région, et possède un poids analogue au niveau national (20 %). La fabrication d'autres produits alimentaires (cacao, condiments, plats préparés, sucre, etc.) et les autres activités des IAA (fruits et légumes, travail des grains, etc...) pèsent moins qu'en France dans l'emploi régional.

Un rôle important dans la dynamique économique des territoires ruraux

Les établissements des IAA sont fréquemment situés à proximité des

1 Répartition sectorielle de l'emploi



zones de production agricole. Ainsi, la concentration territoriale de l'emploi des IAA dans la région n'est pas similaire à celle de l'emploi en général. Un grand nombre d'emplois agroalimentaires sont présents hors des grandes aires urbaines et des grands pôles d'emploi régionaux.

L'emploi dans les IAA apparaît ainsi important aux alentours de Louhans (cf. carte 1) en raison de la forte implantation des industries de la viande bovine ou de la volaille (Bigard, LDC). Dans le Haut-Doubs et une partie du Jura, la spécialisation dans l'industrie

laitière entraîne une forte part de l'emploi des IAA. Le poids de la boulangerie-pâtisserie est important dans l'arrondissement de Clamecy en raison de la présence d'un gros établissement industriel. Beaucoup de zones dépendent surtout de l'artisanat commercial (Nevers, Montbard, Saint-Claude...).

L'industrie laitière est fortement créatrice de richesses

Les entreprises (cf. définitions) sont qualifiées de multirégionales lorsqu'elles ont plus de 20 % de leurs

2 Les 15 plus gros établissements des IAA en Bourgogne-Franche-Comté

Nom de l'établissement	Localisation	Activité	Tranche d'effectif au 31/12/2017
LDC BOURGOGNE	Branges (71)	Transformation et conservation de la viande de volaille	800-850
EURIAL ULTRA FRAIS	Jouy (89)	Fabrication de lait liquide et de produits frais	500-550
DAUNAT BOURGOGNE	Sevrey (71)	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	450-500
GROUPE BIGARD	Cuiseaux (71)	Transformation et conservation de la viande de boucherie	400-450
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Dole (39)	Fabrication de fromage	400-450
SOCIETE FROMAGERE DE LONS LE SAUNIER	Lons le saunier (39)	Fabrication de fromage	350-400
DUC	Chailley (89)	Transformation et conservation de la viande de volaille	300-350
ERHARD PATISSIER GLACIER	Thurey le Mont (25)	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	300-350
EUROSERUM	Port sur Saône (70)	Fabrication d'autres produits laitiers	250-300
NESTLE FRANCE	Pontarlier (25)	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	250-300
SOCIETE ANDRE BAZIN	Breuches (70)	Préparation industrielle de produits à base de viande	250-300
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Lons le saunier (39)	Fabrication de fromage	250-300
REGILAIT	Saint Martin Belle Roche (71)	Fabrication d'autres produits laitiers	250-300
BEAUNE BRIOCHE	Beaune (21)	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	250-300
FLORETTE MACON	Macon (71)	Autre transformation et conservation de légumes	200-250

Source : Dares, MMO

effectifs salariés localisés hors de leur région principale. Parmi elles, 16 sont implantées principalement en Bourgogne-Franche-Comté (plus de 50 % de leurs effectifs dans la région). Elles réalisent 225 millions d'euros de valeur ajoutée. Elles sont essentiellement présentes dans l'industrie laitière, la transformation de la viande et la boulangerie-pâtisserie industrielle.

Les entreprises dites mono ou quasi-mono régionales sont celles qui emploient au minimum 80 % de leurs effectifs dans la région. En Bourgogne-Franche-Comté, ces 2850 entreprises produisent une valeur ajoutée de 1 180 millions d'euros. L'étude de leurs caractéristiques économiques permet de comparer la région au reste des régions françaises.

La fabrication de produits laitiers est prépondérante dans la création de valeur ajoutée (VA, cf. définitions) en Bourgogne-Franche-Comté. Elle pèse 23,3 % de la VA des IAA régionales (cf. graphique 3), contre 9,1 % au niveau national. C'est le poids le plus important parmi toutes les régions françaises, juste devant la Normandie, en raison d'une forte production d'appellations fromagères renommées et la présence d'importantes entreprises industrielles.

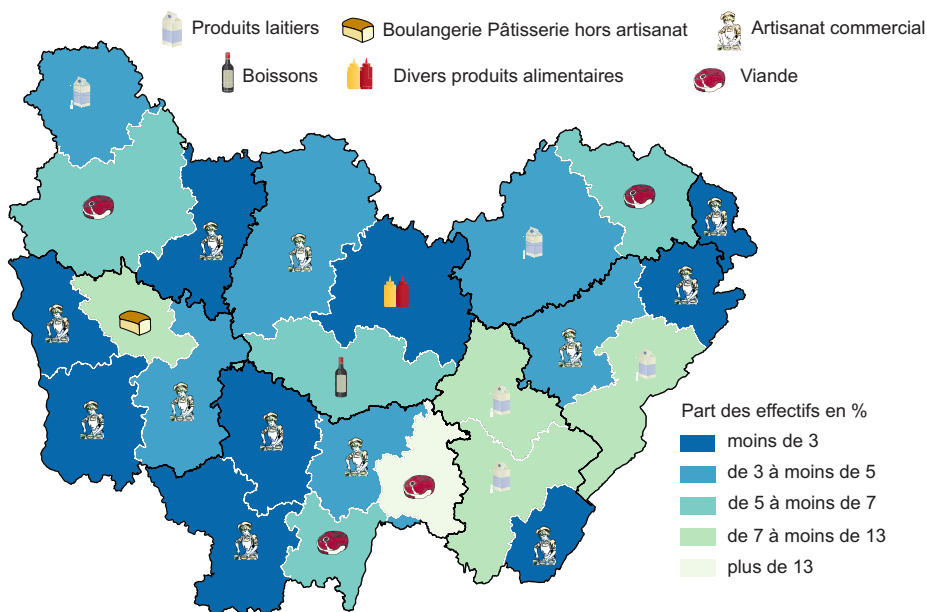
Rapportée au nombre de salariés, la quantité de richesse produite est encore plus importante. Cette productivité apparente du travail (valeur ajoutée par salarié – cf. définitions) est plus forte dans les entreprises IAA régionales (productivité médiane à 37 600 €/salariés contre 36 250 € en France). Elle est largement supérieure dans la fabrication de produits laitiers (93 000 €/salarié contre 36 250 €/salariés pour leurs homologues en France).

Avec seulement 6,4 % de l'emploi régional, l'industrie des boissons contribue à 11,9 % de la valeur ajoutée contre près de 20 % au niveau français. Cet écart avec le niveau national s'explique par le fait que de nombreuses appellations viticoles renommées de la région sont classées dans l'agriculture ou le commerce de gros et non dans les IAA. La productivité médiane des entreprises régionales reste plus de 10 % supérieure à la médiane française du secteur.

À l'inverse, la transformation de la viande est importante en termes d'emploi (19,8 % de l'emploi total) mais ne représente que 13,1 % de la VA totale des IAA de Bourgogne-Franche-

carte 1

Part des effectifs IAA dans l'emploi marchand non agricole des arrondissements



© IGN - BD Carto
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Source : Insee, Clap 2015

Comté. Comme au niveau national, les activités de boulangerie-pâtisserie pèsent moins dans l'emploi que dans la valeur ajoutée (26,5 % de la VA totale, dont 20,8 % dans l'artisanat commercial). La productivité apparente de ces deux secteurs est similaire à celle de la France.

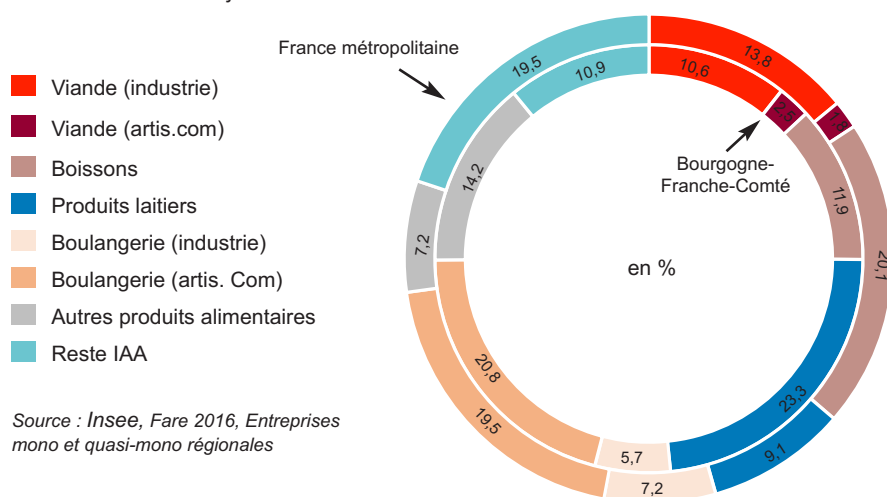
Moins d'entreprises en difficulté

Le résultat brut d'exploitation (cf. définitions) mesure les ressources dégagées par l'activité courante de l'entreprise, une fois payées les charges de personnel, et compte tenu des opérations relatives aux amortissements et aux provisions (dotations

ou reprises). Ces ressources lui permettent de faire face aux charges financières et de réaliser d'éventuels nouveaux investissements. Un résultat d'exploitation négatif est donc caractéristique de difficultés économiques. Les entreprises mono ou quasi-mono régionales des IAA en déficit d'exploitation sont, globalement, un peu moins nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France (cf. graphique 4). Les entreprises en difficulté sont davantage des entreprises qui emploient peu de salariés. Ce constat est particulièrement marqué dans la fabrication de produits laitiers, dans les boissons et dans la transformation de la viande. À l'inverse, dans la fabrication des au-

3 Répartition sectorielle de la valeur ajoutée

en % de la valeur ajoutée totale des IAA



Source : Insee, Fare 2016, Entreprises mono et quasi-mono régionales

tres produits alimentaires, les entreprises en difficultés en Bourgogne-Franche-Comté sont en moyenne plus grandes qu'en France. Elles emploient 29,3 % des salariés du secteur, contre 23,0 % au niveau national. Si leur part est moins importante qu'en France, il s'agit d'entreprises en moyenne plus grandes.

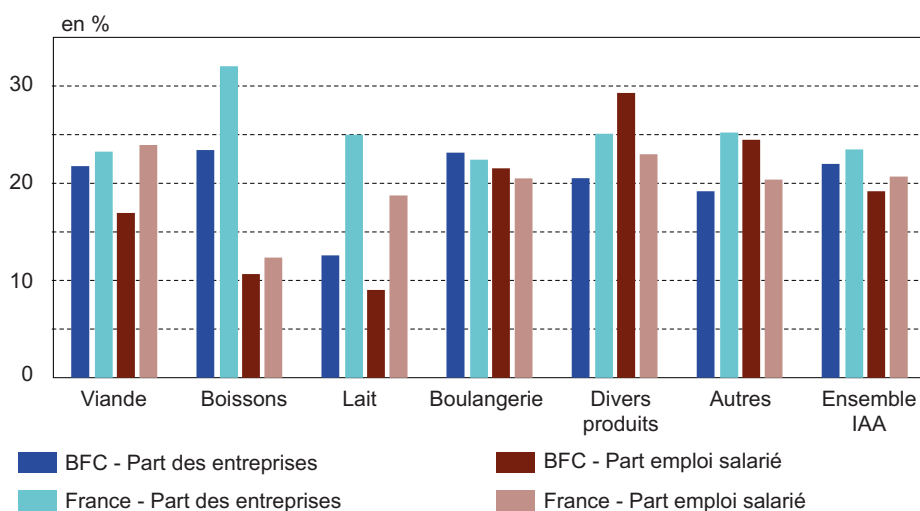
Des résultats économiques en progrès

Entre 2013 et 2016, les entreprises régionales ont amélioré leur situation économique globale et ont investi d'avantage (cf. encadré). La valeur ajoutée (VA) créée par les IAA régionales a augmenté de 5,5 % en Bourgogne-Franche-Comté sur la période (cf. graphique 5), soit un peu moins qu'au niveau national (+7,6 %). Cette progression est largement portée par le secteur laitier (+14,7 % en 3 ans) qui contribue à la moitié de la hausse. Au contraire la VA diminue légèrement en France dans ce secteur. La fabrication d'autres produits alimentaires augmente plus fortement qu'au niveau national.

Les évolutions de l'industrie des boissons et de la boulangerie-pâtisserie portent l'augmentation de la valeur ajoutée nationale, alors que dans la région leurs VA augmentent plus légèrement. À l'inverse de la dynamique nationale, la VA régionale recule dans la transformation de la viande.

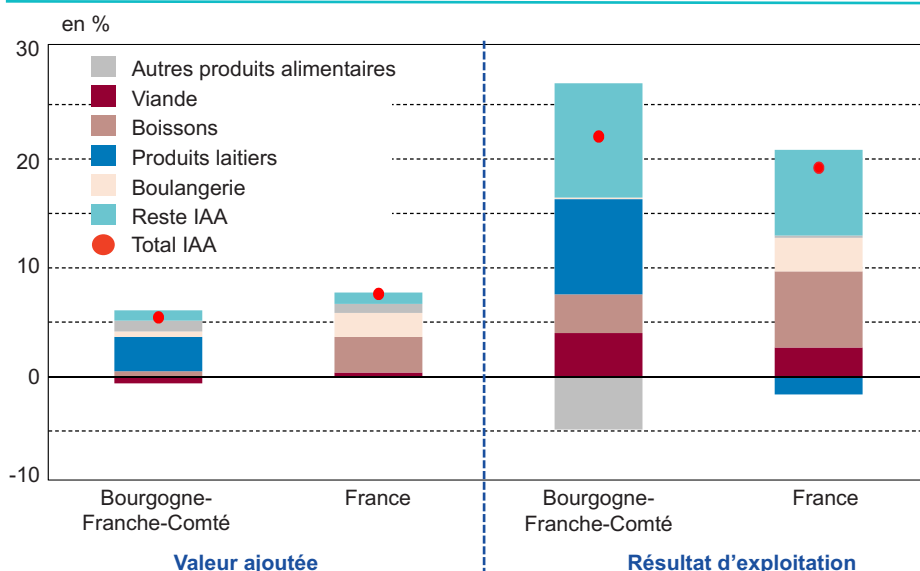
Le résultat brut d'exploitation des entreprises régionales passe de 185 millions d'€ en 2013 à 226 millions en 2016. Il progresse dans les principaux secteurs de Bourgogne-Franche-Comté, à l'exception de la fabrication d'autres produits alimentaires, où la masse salariale a augmenté davantage que la valeur ajoutée. Dans les

4 Entreprises présentant un résultat d'exploitation négatif



Source : Insee, Fare 2016, Entreprises mono et quasi-mono régionales

5 Contribution sectorielle à l'évolution des résultats économiques des IAA entre 2013 et 2016



Note de lecture : La valeur ajoutée des IAA de la région a augmenté de 5,4 % entre 2013 et 2016. La fabrication de produits laitiers est le secteur qui contribue le plus à cette croissance (+ 3,1 points).

Source : Insee, Fare 2016, Entreprises mono et quasi-mono régionales, traitements Draaf

autres secteurs, la masse salariale est contenue, voire en diminution, en lien avec l'évolution de l'emploi salarié.

C'est le cas de la transformation de la viande où l'emploi salarié diminue après 2013 et où la masse salariale re-

Encadré 1

Un effort d'investissement plus fort dans la région

Globalement, entre 2013 et 2016, la capacité d'autofinancement des IAA de Bourgogne-Franche-Comté progresse de 4,3 %, contre 16,6 % au niveau national. Elle mesure les ressources internes disponibles pour l'investissement (cf. définitions). Dans la région, en lien avec les résultats économiques, elle augmente dans la transformation de la viande, les boissons, le lait, mais recule significativement dans la boulangerie (-11,6 %), et fortement dans les autres produits alimentaires (-42,9 %).

L'investissement corporel des IAA de Bourgogne-Franche-Comté augmente de 21,5 % entre 2013 et 2016, soit moins qu'en France (+29,6 %). Il augmente dans toutes les activités agroalimentaires de la région, en particulier dans le secteur du lait (+34,7 %) et celui des boissons (+42,7 %).

Sur quatre ans, l'investissement des IAA rapporté à la capacité d'autofinancement est plus élevé qu'en France (respectivement 88,4 % et 65,5 %). Cet effort d'investissement est supérieur dans tous les secteurs des IAA. En Bourgogne-Franche-Comté, il dépasse 100 % dans le lait, et atteint près de 300 % dans la transformation de la viande. Dans ces secteurs, cet effort a été financé par un recours accru à l'emprunt, mais aussi par l'augmentation des capitaux propres.

Rapporté à la valeur ajoutée, le résultat brut d'exploitation des entreprises régionales progresse de 2 points entre 2013 et 2016, pour atteindre 19 %. Il reste toutefois en dessous du niveau national (21 % en 2016). Ce ratio, qui s'apparente à un taux de marge, permet de mesurer la part de la VA qui revient à l'entreprise après avoir payé les salaires et les impôts. En Bourgogne-Franche-Comté, ce ratio est en hausse dans le secteur des boissons et des produits laitiers, il se redresse dans la transformation de la viande, passant de 9 % à 14 % de la valeur ajoutée.

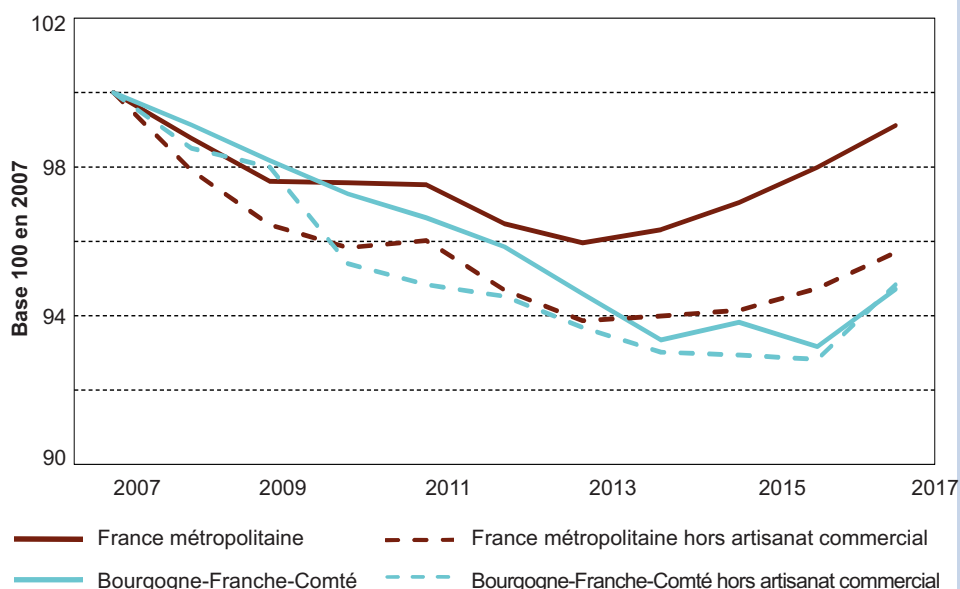
Le secteur laitier, bien plus dynamique qu'au niveau national, contribue à 40 % de la croissance du résultat d'exploitation des IAA en Bourgogne-Franche-Comté. Les résultats économiques de l'industrie régionale des boissons et de la viande s'améliorent. Ces industries contribuent chacune à environ 4 points de croissance du résultat d'exploitation régional. Seul le résultat d'exploitation de la fabrication d'autres produits alimentaires est en nette baisse.

L'emploi salarié quasi stable depuis 2013

En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié dans les IAA diminue de 5,3 % entre 2007 et 2017, soit une baisse d'environ 1 200 emplois. Il diminue plus nettement sur cette période qu'au niveau national (-0,9 %) (cf. graphique 6). Dans le même temps, le nombre d'établissements agroalimentaires diminue également plus fortement dans la région qu'au niveau national (10,6 % contre -4,2 %).

Jusqu'en 2013, les effectifs dans les IAA baissent nettement dans la région (-5,4 %) et en France métropolitaine (-4,0 %, cf. graphique 7). En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi salarié se replie nettement dans la fabrication de chocolat, de condiments et assaisonnements (-21,8 %, soit un peu plus de 750 emplois détruits), faisant suite principalement à des restructurations d'établissements. L'emploi salarié diminue également dans la fabrication de produits laitiers. Il augmente en revanche nettement dans la transformation de la viande (hors artisanat commercial) (+7,3 %, soit 270 emplois en plus) tandis qu'il se replie nettement en France métropolitaine (-10,5 %). Cette hausse d'effectifs ne permet pas de compenser les

6 Évolution de l'emploi salarié dans les IAA



Source : Acoff - Urssaf

pertes enregistrées dans les autres secteurs des IAA.

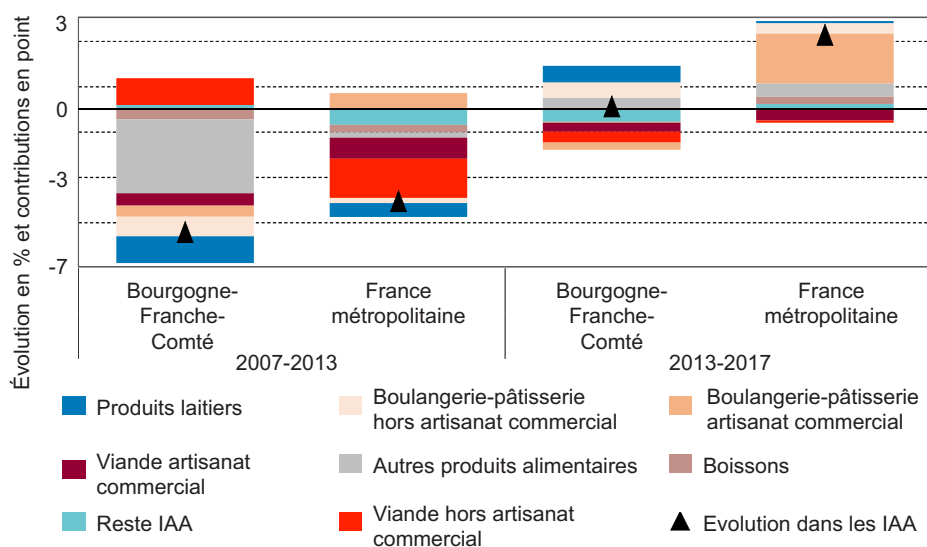
À partir de 2013, la situation économique des entreprises de la région s'améliore. Pourtant, l'emploi salarié est globalement stable dans la région (+0,1 %) tandis qu'il se redresse au niveau national (+3,3 %). Cet écart s'explique essentiellement par la forte progression au niveau français de l'emploi salarié dans l'artisanat commercial du secteur de la boulangerie-pâtisserie (+7,7 %). Dans la région ce dernier diminue, en lien notamment avec une croissance plus faible de la population et des emplois qui en dé-

coulent. La fabrication de produits laitiers, se redresse nettement à partir de 2015 et tire la croissance de l'emploi dans les IAA. Les effectifs dans la fabrication d'autres produits alimentaires repartent également. En revanche, l'emploi salarié dans la transformation de la viande recule.

Des emplois détruits principalement à l'ouest de la région

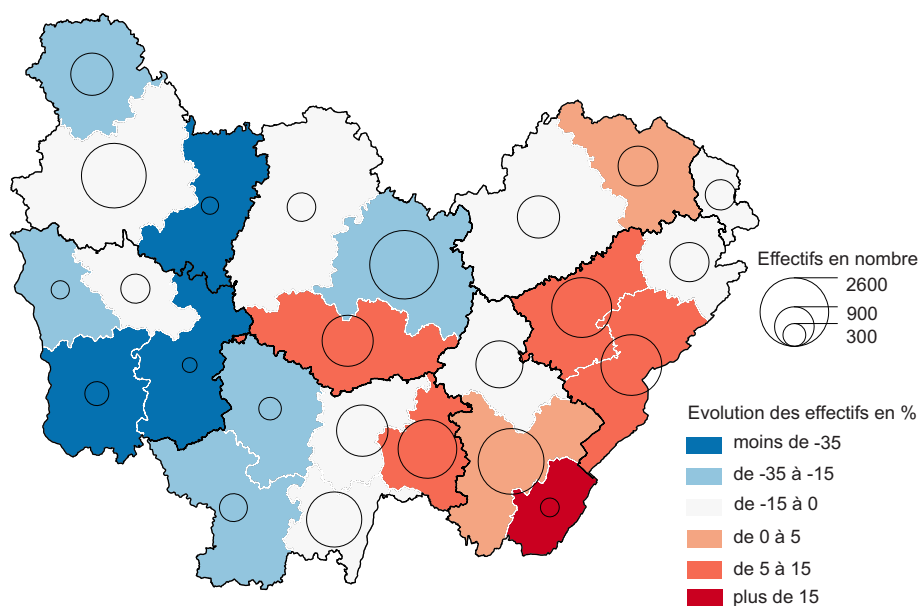
Entre 2007 et 2017, l'emploi salarié dans l'industrie agroalimentaire diminue principalement dans l'ouest de la région. Il recule fortement dans les arrondissements de Château-Chinon,

7 Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi salarié dans l'agroalimentaire



Note de lecture : Dans la région l'emploi recule de 5,4 % entre 2007 et 2013. La fabrication des autres produits alimentaires est le secteur qui contribue le plus à cette baisse (-3,3 %).

Source : Acoff - Urssaf



Source : Insee, Clap 2015 pour le volume d'emploi salarié, Acoess-Urssaf pour l'évolution de l'emploi salarié

© IGN - BD Carto
DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Nevers et Avallon (cf. carte 2). Cependant, les effectifs salariés des IAA y sont faibles. Dans l'arrondissement de Dijon, les pertes d'emploi en volume sont les plus importantes sur la période (-16,2 %, soit près de 500 emplois détruits) mais l'industrie agroalimentaire pèse peu dans l'emploi local. Ces baisses d'effectifs résultent notamment de restructuration d'établissements comme Barry Callebaut Manufacturing Bourgogne à Dijon qui devient Chocolaterie de Bourgogne, la fusion des trois établissements d'Amora Maille et la fermeture d'un établissement dans la fabrication de sucre. L'emploi salarié se replie également dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. Dans l'arrondissement de Sens, les effectifs se replient (-19,1 %, soit environ 200 emplois en moins) principalement avant 2013 dans la fabrication de lait liquide et de produits frais et dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche.

À l'inverse, l'emploi salarié dans les IAA augmente entre 2007 et 2017 dans certains arrondissements situés principalement à l'est de la région. Dans l'arrondissement de Besançon, les effectifs progressent (+8,3 %, soit environ 140 emplois supplémentaires) mais la part de l'industrie agroalimentaire dans l'emploi local est faible. Cette hausse est soutenue par l'augmentation des effectifs dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche entre 2013 et 2017 et dans la

fabrication de fromage tout au long de la période. Dans l'arrondissement de Pontarlier où l'industrie agroalimentaire a un poids conséquent dans l'emploi local, les effectifs progressent tout au long de la période (+7,2 %, environ une centaine d'emplois). Ils augmentent en particulier dans la boulangerie-pâtisserie et la fabrication de produits laitiers.

Les effectifs progressent également dans l'arrondissement de Louhans et dans une moindre mesure celui de Lure, tous deux spécialisés dans la transformation de la viande. Aux alentours de Louhans, l'emploi salarié dans les IAA augmente de près de 6,0 % entre 2007 et 2017 (+100 emplois), tiré par les hausses d'effectifs dans la transformation de la viande de volaille.

Dans l'arrondissement de Lure, les effectifs augmentent avant 2013, en particulier dans la préparation industrielle de produits à base de viande, et se replient par la suite.

Moins d'embauches, moins de sorties et d'avantage de métiers qualifiés

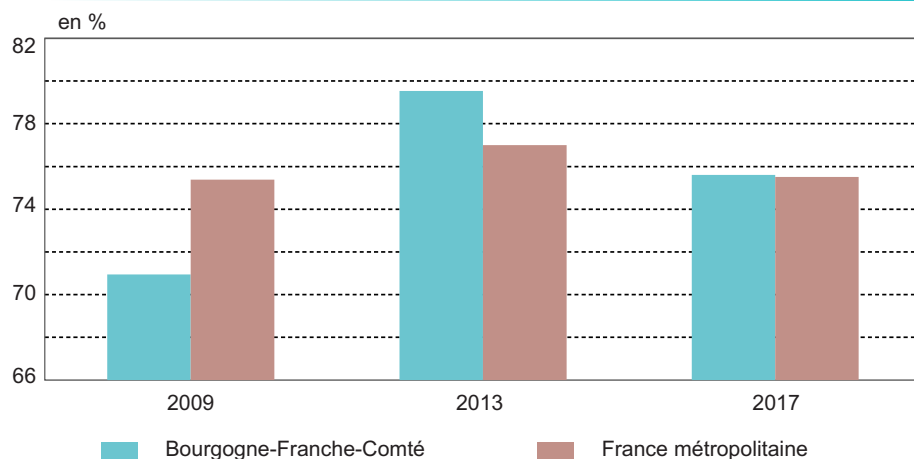
Le recul de l'emploi dans les IAA au cours des dix dernières années s'est accompagné d'une contraction des flux de main d'œuvre. Les établissements ont connu au cours de cette période des baisses importantes d'entrées et de sorties. Les IAA connaissent globalement depuis quelques années un turn-over du personnel inférieur à l'ensemble des secteurs industriels. Pourtant les pratiques d'embauches et de ruptures de contrat de travail ont changé, le plus souvent en raison des fluctuations de l'activité économique. De nouveaux besoins en termes de qualification ont émergé (cf. fiche évolution des métiers des IAA).

Un recours plus marqué aux contrats à durée déterminée

Depuis 2009, la part de Contrats à Durée Indéterminée (CDI) a diminué en faveur des Contrats à Durée Déterminée (CDD) parmi les embauches dans les IAA. Ce sont surtout les établissements de 10 à 49 salariés qui ont modifié leurs pratiques en recourant plus aux CDD qu'avant (76,8 % des embauches en 2017 contre 58,0 % en 2009).

À partir de 2013, en lien avec l'amélioration de l'activité économique, la part des CDI dans les embauches remonte sans retrouver son niveau d'avant crise (cf. graphique 8). Le recours aux CDD

8 Part des CDD dans les embauches des IAA



Source : Dares, MMO

Champ : établissements de 10 salariés et plus.

est plus important mais leur durée s'est allongée. Au niveau national, la part des CDD dans les embauches est restée stable mais ils sont de plus en plus courts, générant un volume plus important de CDD. (cf. graphique 9).

La démission, premier motif de rupture de contrat

Dans les IAA, le premier motif de sortie est la fin de CDD, contrairement à l'industrie, en raison d'un recours moins fréquent aux CDI (cf. graphique 10). Ce constat est d'autant plus marqué dans les secteurs des boissons et de la transformation de la viande.

En 2017, parmi les ruptures de contrats, les démissions forment le premier motif de départs de salariés. Elles sont un peu plus élevées dans les IAA que dans l'industrie (cf. graphique 11). Les établissements des IAA ont peu recours aux licenciements économiques (1,5 % des ruptures).

Les départs en retraite sont beaucoup moins élevés dans les IAA que dans l'industrie, à l'exception du secteur des boissons et des produits laitiers.

Les établissements des IAA et en particulier ceux de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie mettent plus souvent fin à des contrats à la suite de période d'essai.

Un besoin en main d'œuvre très majoritairement ouvrière

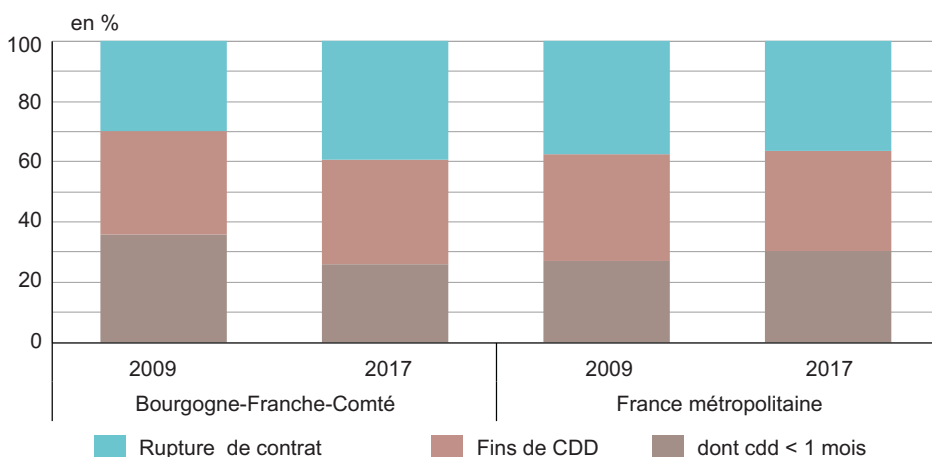
Les besoins en main d'œuvre de l'industrie agroalimentaire se distinguent des autres secteurs industriels : les ouvriers y sont surreprésentés et sont moins souvent qualifiés.

Les postes d'ouvriers représentent 62 % des emplois dans les IAA, un taux légèrement plus élevé que dans l'industrie (58 %). Dans les recrutements, les postes d'ouvriers sont plus présents (67,0 % des embauches) mais ils ont toutefois nettement diminué au profit des postes d'employés. Ces derniers représentent 22 % des emplois et 27,9 % des embauches, essentiellement des postes non qualifiés. La part de l'encadrement est relativement faible dans les IAA ; les cadres et les professions intermédiaires représentent environ 15 % des emplois et 5,8 % des embauches en 2017.

Les embauches de main d'œuvre plus qualifiée se développent

Le besoin en main d'œuvre qualifiée

9 Les motifs de sorties des salariés dans les IAA en 2017

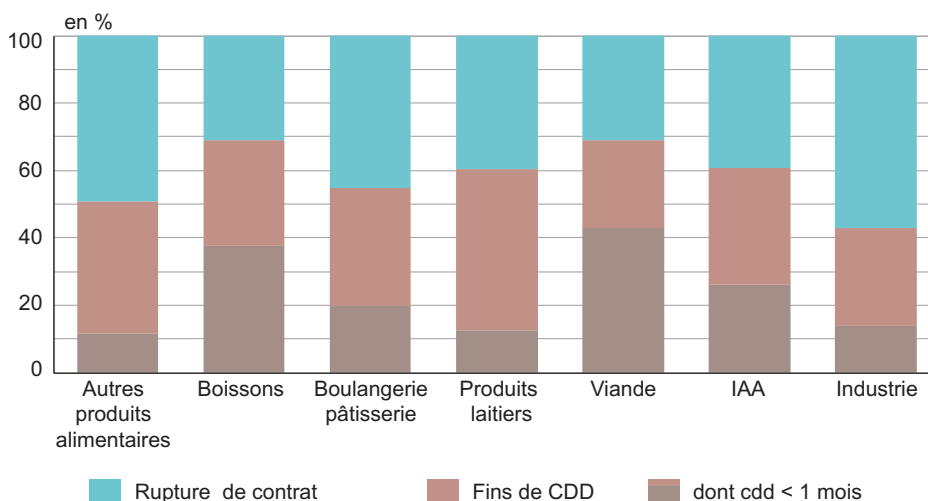


Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Note de lecture : En France métropolitaine, les sorties faisant suite à un CDD de moins d'un mois sont passées de 26,9 % des départs en 2009 à 30,3 % en 2017. À l'inverse, dans la région, cette part a diminué passant de 35,7 % à 26,0 % des départs en 2017

Source : Dares, MMO

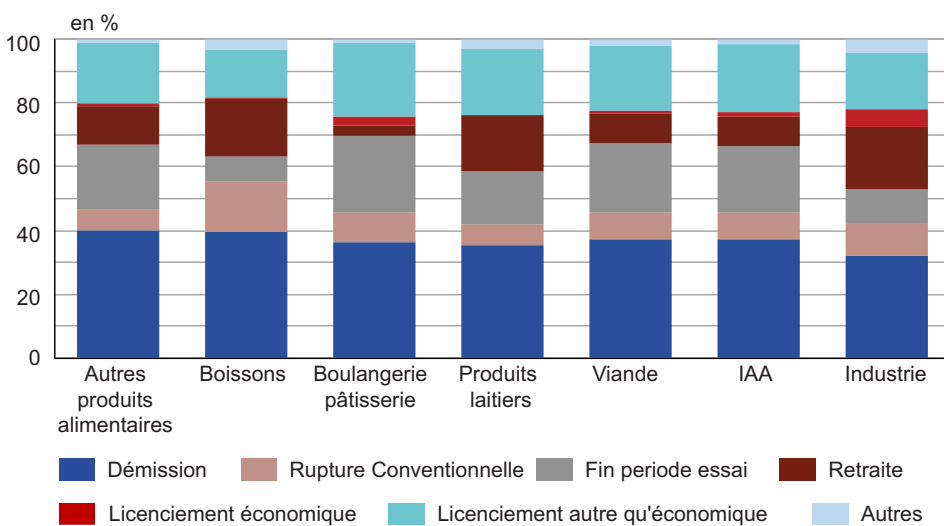
10 Les motifs de sorties des salariés dans les IAA en 2017



Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : Dares, MMO

11 Rupture des contrats selon le motif et le secteur d'activité en 2017



Champ : établissements de 10 salariés et plus, hors fins de CDD

Source : Dares, MMO

des employeurs des IAA s'est renforcé au fil des années. La part des postes qualifiés parmi les embauches est passée de 27,9 % en 2010 à 36,7 % en 2017 (cf. graphique 12). Les personnes recrutées pour un poste qualifié signent plus souvent un CDI que celles occupant un poste non qualifié. Cependant, les embauches en CDI pour des postes qualifiés dans les IAA sont moins nombreuses que dans l'industrie (cf. graphique 13).

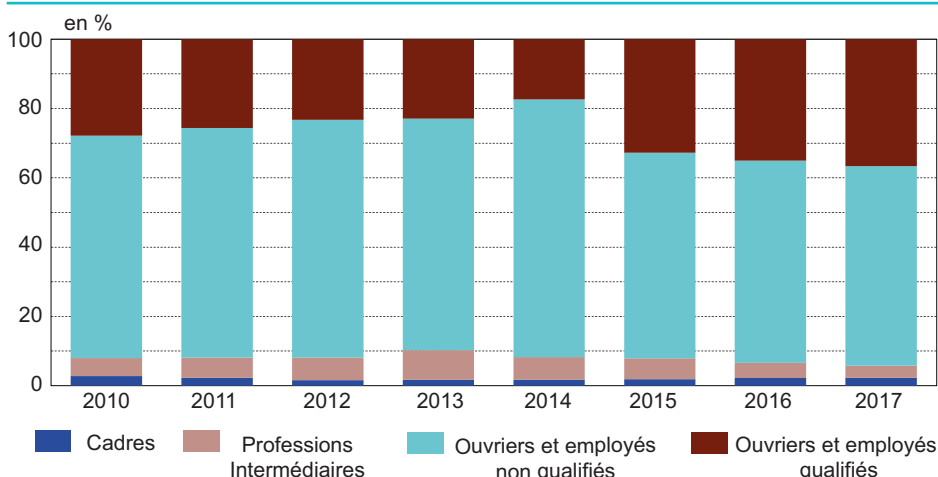
Une hausse du recours à l'intérim

Le recours à l'intérim représente 13 % des emplois salariés en 2017 (cf. graphique 14). Il est le plus important dans la fabrication d'autres produits alimentaires.

Pendant la période de repli des effectifs permanents des IAA, le recul des intérimaires est plus prononcé dans la région qu'au niveau national (cf. graphique 15). À partir de 2013, les effectifs intérimaires progressent fortement dans la région pendant que l'emploi permanent est globalement stable. Au total l'intérim a progressé de 2 points entre 2007 et 2017.

Les durées des missions s'établissent en moyenne à 1,6 semaine en 2017, ce qui correspond à leur niveau d'avant crise. Les durées des missions sont les plus élevées dans le secteur des boissons et de la transformation de la viande où elles s'établissent aux alentours de 2 semaines.

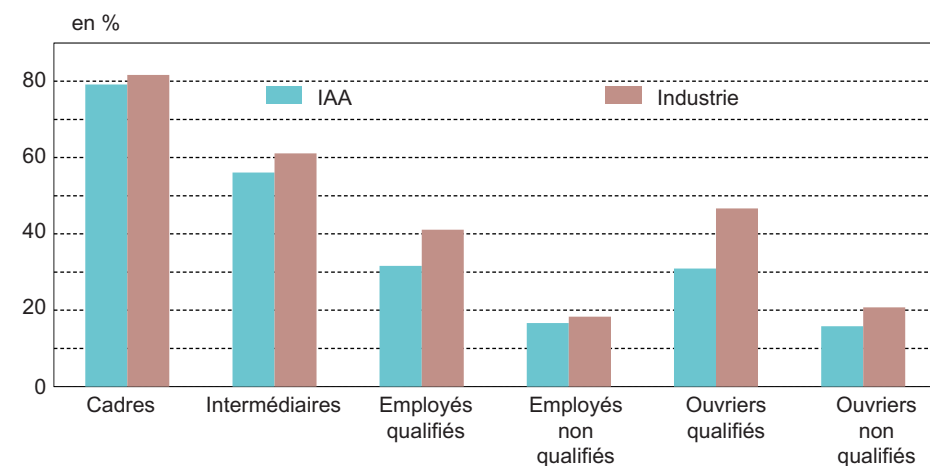
12 Embauches de 2010 à 2017 par niveau de qualification



Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : Dares, MMO

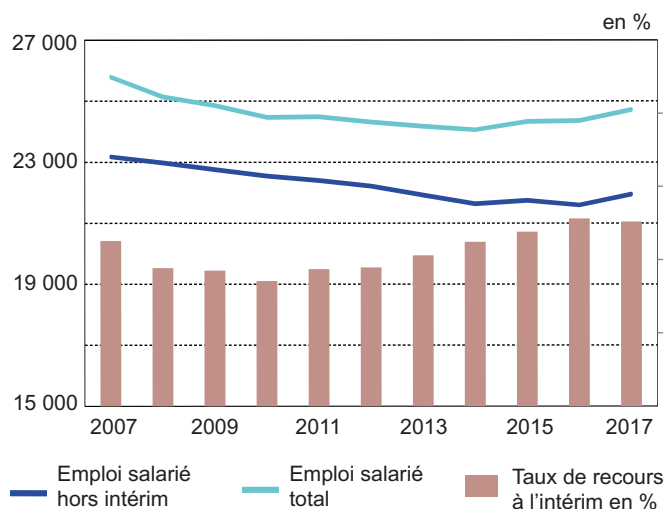
13 Part des CDI dans les embauches selon la catégorie socio-professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté



Champ : établissements de 10 salariés et plus.

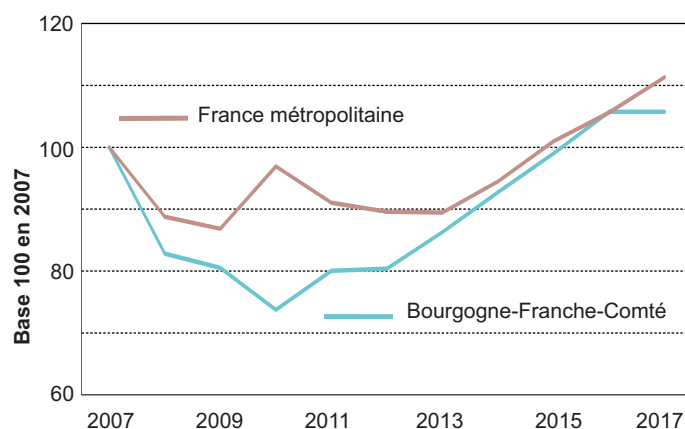
Source : Dares, MMO

14 Évolution de l'emploi salarié et du recours à l'intérim sur dix ans



Sources : Dares, données intérim à l'établissement utilisateur. Acoos - Urssaf pour l'emploi salarié.

15 Évolution des effectifs intérimaires dans les IAA



Source : Dares, Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Les effectifs de l'industrie des boissons en baisse depuis 2007 malgré une situation économique favorable

Chiffres clés



- **226 établissements en 2015**
- **1 600 salariés en 2015**
- **740 intérimaires en 2015**
- **- 8,9 % de salariés entre 2007 et 2017**
- **+ 4,1 % de valeur ajoutée entre 2013 et 2016**
- **21,5 % de CDI dans les embauches en 2017**

En 2015, environ 1 600 salariés travaillent pour l'industrie des boissons en Bourgogne-Franche-Comté. Ce secteur représente 6,4 % de l'emploi des IAA, une part proche de celle de la France (7,1 % des IAA). À cela s'ajoutent un peu moins de 100 emplois intérimaires. Les établissements de la région sont de taille réduite : 7,2 salariés en moyenne dans 226 établissements. Seuls 10 établissements comptent plus de 50 salariés. Le secteur est celui qui emploie le plus de cadres (13,2 % des salariés) et de professions intermédiaires (25,5 %).

Cette industrie ne comprend pas l'ensemble des produits de la filière viticole. Forte d'appellations renommées cette production reste faite en quantités limitées au sein des domaines. Beaucoup de producteurs relèvent du secteur de l'agriculture ou pour certains du commerce de gros et non des IAA.

La production de boissons alcoolisées très présente dans la région

La production de vin (vinification et vins effervescents) est le premier employeur du secteur régional. Près d'un millier d'employés y travaillent, soit près de 60 % des salariés de l'industrie des boissons. En France, cette part est inférieure à 40 %. Ils sont surtout présents dans les zones géographiques d'appellation viticoles de Bourgogne et du Jura. De même, la production de boissons alcoolisées distillées emploie plus de 30 % des salariés du secteur contre 20 % en France. Quelques grands noms de la distillation présents dans la région expliquent cette part élevée, en particulier dans l'arrondissement de Beaune.

Plus de 50 établissements de fabrication de bière existe dans la région mais ce sous-secteur emploie très peu de salariés (micro-brasserie). À l'inverse, bien que seuls sept établissements de production de boissons rafraîchissantes (non alcoolisées, aromatisées, sirop de fruits...) existent

dans la région, ils emploient près de 120 personnes.

Un secteur moins dynamique qu'au niveau national

Les entreprises mono ou quasi-mono régionales (cf. sources et méthodes) de l'industrie des boissons créent 12 % de la valeur ajoutée régionale des IAA. La productivité y est relativement élevée. La productivité médiane des entreprises régionales dépasse de 10 % celles de leurs homologues nationales. La part des entreprises régionales en difficulté dans ce secteur est plus faible dans la région qu'en France. Comme au niveau national, ce sont surtout des entreprises de petite taille pour le secteur.

La valeur ajoutée de l'industrie des boissons augmente légèrement entre 2013 et 2016, alors qu'elle est beaucoup plus dynamique au niveau national. Dans la région, les secteurs des vins et des bières portent cette évolution. Au niveau national, le secteur des vins se replie alors que la fabrication de boissons rafraîchissantes explique la quasi-totalité de l'accroissement de la valeur ajoutée.

Le résultat d'exploitation des entreprises de la région augmente comme au niveau national (environ +20 %), en raison d'une masse salariale qui diminue. Les investissements des entreprises françaises ont augmenté beaucoup plus rapidement entre 2013 et 2016 qu'en Bourgogne-Franche-Comté.

Forte baisse du nombre de salariés depuis 2007

Depuis 2007, le nombre de salariés dans la région a baissé de quasiment 9 %, quand en France, l'effectif de l'industrie des boissons est resté presque stable. La quasi-totalité de cette baisse a eu lieu avant 2013. Durant cette période les effectifs ont également baissé au niveau national mais ils se sont ensuite redressés après 2013.

Dans la région les principales baisses d'effectifs concernent la vinification et la production de boissons distillées, aussi bien avant 2013 qu'après jusqu'en 2017, notamment en raison de forte diminution de l'emploi dans de grands groupes. Si l'emploi salarié dans la production de vin effervescent baisse également dans un premier temps, il se redresse nettement après 2013 (+16,3 %) ce qui permet d'endiguer la baisse régionale. La dynamique de création d'entreprises de fabrication de bière fait plus que doubler les effectifs de ce petit secteur.

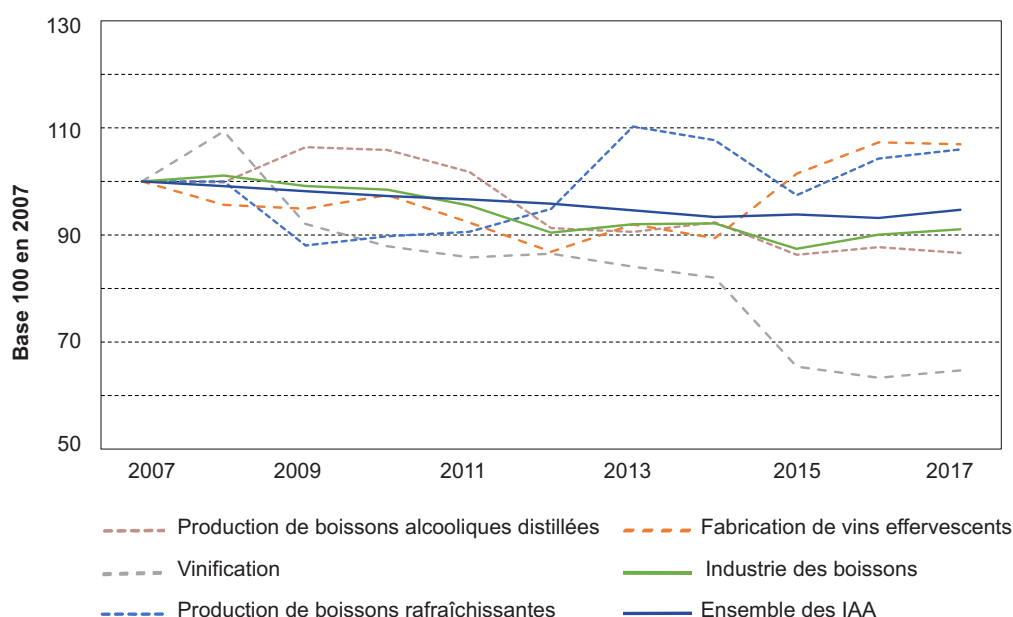
Un recours accru aux contrats à durée déterminée de courte durée

Le secteur de la fabrication des boissons recourt de façon importante aux contrats à durée déterminée (CDD) courts dans ses embauches (cf. définitions). Dans les établissements de 10 salariés et plus, 70 % des sorties d'emplois

sont des fins de CDD dont plus de la moitié d'une durée inférieure à un mois. Les ruptures conventionnelles sont deux fois plus importantes que dans l'ensemble des IAA. Au contraire, les fins de période d'essai sont beaucoup moins importantes. La part des départs en retraite est la plus élevée des IAA, proche de celle de l'ensemble de l'industrie.

Le taux de recours à l'intérim est plus faible que la moyenne mais les durées des missions sont bien plus importantes. Les effectifs intérimaires ont fortement baissé entre 2007 et 2008 avant de se stabiliser alors que les effectifs de main d'œuvre permanent n'ont chuté que plus tard. Après 2013, l'emploi intérimaire du secteur s'est redressé pour revenir à son niveau initial en 2017. Cette hausse ne s'est pas accompagnée de celle de l'emploi permanent.

Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017



Source : Acoiss - Urssaf

Dynamisme du secteur laitier en Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés



- **255 établissements en 2015**
- **5 300 salariés en 2015**
- **620 intérimaires en 2015**
- **- 3 % de salariés entre 2007 et 2017**
- **+ 14,7 % de valeur ajoutée entre 2013 et 2016**
- **25,1 % de CDI dans les embauches en 2017**

La fabrication de produits laitiers est la deuxième activité agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté, après la boulangerie-pâtisserie. Avec 5 300 emplois salariés en 2015, elle représente 20,8 % de l'emploi des IAA régionales. À ces emplois permanents, s'ajoutent environ 600 intérimaires. La fabrication de produits laitiers est l'activité dominante dans les arrondissements de Sens (Yonne), Vesoul (Haute-Saône), Dole et Lons le Saunier (Jura), et Pontarlier (Doubs).

Une grande majorité de l'emploi située dans de petits établissements

La fabrication de fromages représente 73 % des emplois du secteur. Cette activité est présente dans tous les départements, mais elle est fortement concentrée dans la zone « AOP massif du Jura » (départements du Doubs et du Jura), où prédominent les petits établissements majoritairement coopératifs produisant du Comté et d'autres fromages sous appellation (Morbier, Mont d'Or, Bleu de Gex). Seulement 8 établissements fromagers dépassent les 100 salariés dans la région ; ils fabriquent des fromages affinés ou encore des fromages fondus (Bel Production et la Société Fromagère).

La fabrication de produits laitiers frais est essentiellement présente dans l'Yonne où est implantée Eurial. Le secteur représente 14 % des emplois du secteur laitier. Les autres emplois se répartissent entre fabrications de laits concentrés et laits infantiles (Régilait en Saône et Loire) et d'extraits de lait (Eurosérum en Haute-Saône et Saône et Loire).

En Bourgogne-Franche-Comté, 67 % des salariés du secteur laitier sont ouvriers, contre 58 % dans l'ensemble de l'industrie régionale. Les cadres et professions intermédiaires sont peu représentés dans la fabrication de fromages (respectivement 7 % et 9 % des salariés), mais ils sont nombreux dans les grands établissements laitiers fabriquant des produits frais ou d'autres produits laitiers.

Un secteur dynamique et performant qui investit

Les entreprises mono ou quasi-mono régionales (cf. sources et méthodes) du secteur laitier de Bourgogne-Franche-Comté sont presque exclusivement spécialisées dans la fabrication de fromages. En 2016, seulement 12,5 % des entreprises régionales du lait présentent un résultat brut d'exploitation négatif, soit deux fois moins qu'en France. Ces entreprises en difficulté économique sont pour la plupart des petites unités qui n'emploient que 9 % des salariés du secteur.

Positionnées sur un créneau de marché dynamique, les entreprises régionales voient leur chiffre d'affaires augmenter de 9 % entre 2013 et 2016. Leur valeur ajoutée, qui représente 23 % de la valeur ajoutée totale des IAA mono-régionales en 2016, progresse de +15 % sur la même période, alors qu'elle diminue légèrement au niveau national. La productivité médiane des entreprises régionales atteint 93 000 €/salarié en 2016, contre 49 000 €/salarié en France.

Dans ce contexte économique favorable, la capacité d'autofinancement des entreprises régionales du lait s'améliore fortement (+33 % entre 2013 et 2016), contribuant à un haut niveau d'investissement. En moyenne sur la période 2013-2016, l'effort d'investissement dépasse légèrement la capacité d'autofinancement. Un effort qui se traduit par un endettement accru, mais qui est en partie financé par l'augmentation des capitaux propres des entreprises.

Reprise de l'emploi à partir de 2013

En lien avec ce dynamisme économique, l'évolution récente de l'emploi régional est plus favorable dans le secteur laitier que dans l'ensemble des IAA.

Après avoir diminué de 7,3 % entre 2007 et 2013, l'emploi salarié permanent de la fabrication de produits laitiers se redresse régulièrement depuis. En 2017, il dépasse de 4,6 % son niveau de 2013. Cette tendance concerne toutes les activités du secteur.

L'intérim, qui est un mode d'ajustement des besoins en main-d'œuvre, fluctue beaucoup dans le secteur laitier. 800 intérimaires étaient employés fin 2007. L'emploi intérimaire a diminué régulièrement jusqu'en 2012 pour tomber à 400 emplois, puis a augmenté pour retrouver un niveau proche de celui de 2007 (750 emplois).

Davantage de départs à la retraite et une hausse du recours aux contrats à durée indéterminée

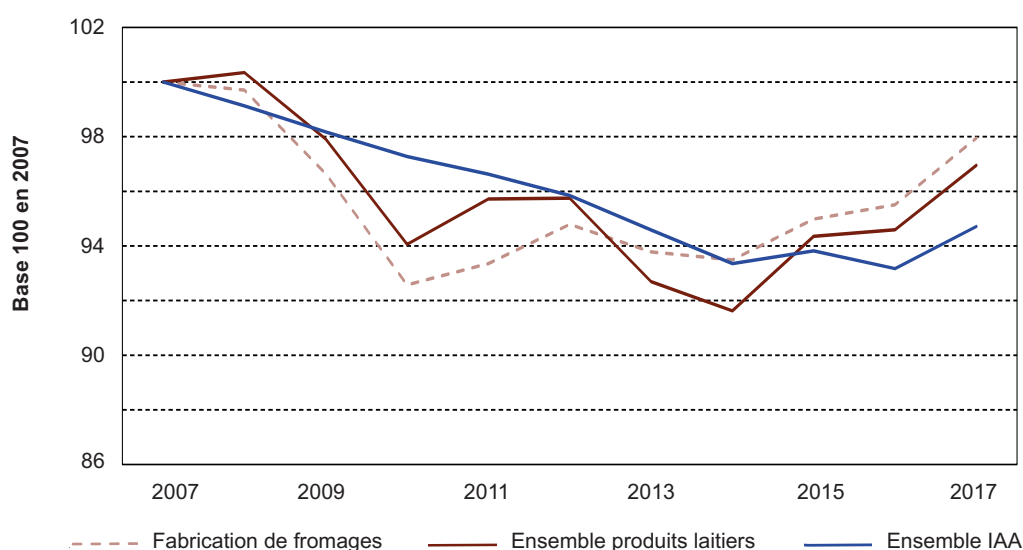
À l'instar des autres secteurs, les fins de contrats à durée déterminée (CDD) sont le premier motif de sortie d'emploi (cf. définitions) dans les établissements de 10 salariés et plus. Environ six sorties d'emploi sur dix sont des fins de

CDD, comme en moyenne dans les IAA. Les démissions sont le deuxième motif de sorties et ne sont pas plus importantes que dans les autres secteurs des IAA. En revanche, les départs à la retraite sont plus nombreux dans la fabrication de produits laitiers qu'en moyenne dans les autres secteurs (17,4 % des sorties hors CDD, contre 9,3 % dans l'ensemble des IAA).

La part des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les embauches augmente nettement entre 2009 et 2017 dans la région comme en France métropolitaine. Elle représente le quart des embauches en 2017, une part comparable à l'ensemble des IAA.

Par ailleurs, les établissements du secteur laitier recourent beaucoup moins aux CDD très courts (inférieur à un mois) et ce recours diminue depuis 2009.

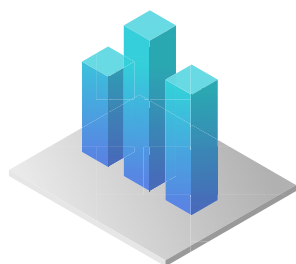
Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017



Source : Acoiss - Urssaf

L'emploi salarié dans la transformation de la viande résiste mieux en Bourgogne-Franche-Comté

Chiffres clés



- 284 établissements en 2015
- 5 000 salariés en 2015
- 740 intérimaires en 2015
- - 0,9 % de salariés entre 2007 et 2017
- - 4,4 % de valeur ajoutée entre 2013 et 2016
- 16,4 % de CDI dans les embauches en 2017

La transformation et la conservation de la viande et la préparation de produits à base de viande emploie environ 5 000 emplois salariés en 2015 dont 700 dans l'artisanat commercial (charcuterie). Ce secteur représente 19,8 % des emplois des industries agroalimentaires (IAA) de la région, comme au niveau national. À cela s'ajoutent un peu plus de 700 emplois intérimaires.

La transformation de viande de volaille plus présente dans la région

En Bourgogne-Franche-Comté, la transformation de la viande de volaille représente environ 40 % de l'emploi salarié dans la transformation de la viande (22 % au niveau national). Les industries d'abattage de volailles sont localisées dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, dont une partie est liée à des signes de qualité (AOP Volaille de Bresse ou Poulet de Bresse par exemple).

Dans la région, la transformation de la viande de boucherie représente près du quart de l'emploi salarié dans la transformation de la viande (environ 40 % au niveau national). Avec la présence de trois abattoirs appartenant à des groupes nationaux, la Saône-et-Loire, l'Yonne et la Côte-d'Or concentrent la plupart des abattages bovins de la région.

La préparation industrielle à base de viande représente environ un emploi salarié sur cinq dans la transformation de la viande (plus du quart au niveau national). Les établissements de transformation de produits à base de viande porcine sont plutôt présents dans le Doubs, en Côte-d'Or et en Haute-Saône. Ils fabriquent des produits régionaux tels que les saucisses de Morteau et de Montbéliard, le jambon persillé, les terrines du Morvan dont une partie se fait sous signe de qualité IGP ou label rouge.

Une situation financière plutôt favorable

La transformation de la viande représente seulement 13,1 % de la valeur ajoutée produite par les entreprises

mono ou quasi-mono régionales (cf. sources et méthodes) de l'industrie agroalimentaire (15,6 % en France métropolitaine). Dans son sillage, la productivité apparente du travail est faible au regard des autres secteurs de l'agroalimentaire. Entre 2013 et 2016, la valeur ajoutée recule dans la transformation de la viande de la région tandis qu'elle augmente au niveau national.

Néanmoins, le résultat brut d'exploitation des entreprises progresse en lien avec le recul plus important de la masse salariale. Les entreprises en déficit d'exploitation sont un peu moins nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (21,8 % contre 23,2 %). De plus, ce sont des entreprises qui emploient peu de salariés. En effet, elles ne représentent que 16,9 % de l'emploi salarié des IAA contre 23,9 % en France métropolitaine.

L'investissement corporel des entreprises de la transformation de la viande est très élevé au regard de leur capacité d'autofinancement. Ce constat est plus marqué au niveau régional, où cet effort d'investissement atteint près de 300 % entre 2013 et 2016. Pour cela, elles recourent notamment à l'emprunt et augmentent leurs capitaux propres.

L'emploi salarié résiste mieux qu'au niveau national

L'emploi salarié dans la transformation de la viande ne baisse que légèrement dans la région entre 2007 et 2017 (-0,9 %, soit une quarantaine d'emplois détruits) alors qu'il diminue nettement en France métropolitaine (-14,0 %). En Bourgogne-Franche-Comté, il progresse de 3,2 % entre 2007 et 2013 et il se replie de 4,0 % par la suite. Au niveau national, il recule sur l'ensemble de la période et dans tous les secteurs de la transformation de la viande.

Dans la région, l'emploi salarié dans la transformation de la viande de volaille augmente fortement entre 2007 et 2017 (+15,6 %), les effectifs progressant avant 2013 et se stabilisant par la suite. L'emploi salarié dans la transformation de la viande de boucherie augmente sur un rythme

modéré tout au long de la période (+1,4 %). Dans la charcuterie et dans une moindre mesure dans la préparation industrielle à base de viande, l'emploi salarié recule entre 2007 et 2017 (respectivement -24,7 %, soit 212 emplois et -8,0 %).

Un recours accru aux contrats à durée déterminée et à l'intérim

À l'instar des autres secteurs, les fins de contrats à durée déterminée (cf. définitions) sont le premier motif de sortie d'emploi dans les établissements de 10 salariés et plus. Toutefois, la transformation de la viande est le secteur de l'agroalimentaire où cette part est la plus élevée. Près de sept sorties d'emploi sur dix sont des fins de contrats à durée déterminée (CDD), soit 10 points de plus qu'en moyenne dans les IAA. Les démissions sont le deuxième motif de sorties et ne sont pas plus importantes que dans les autres secteurs des IAA.

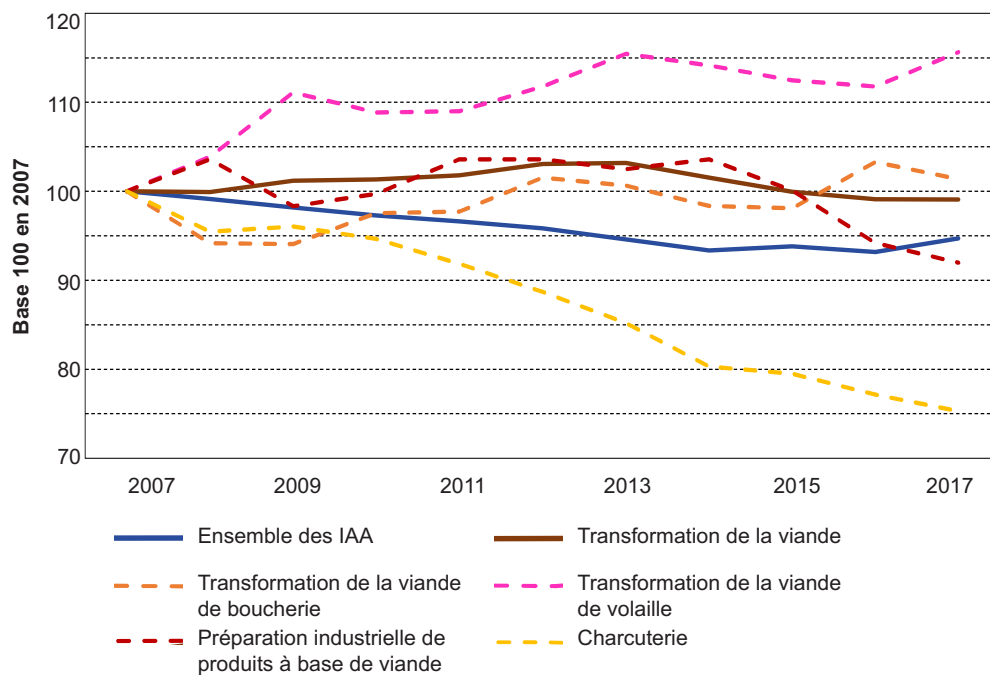
La part des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les embauches est nettement plus faible dans la transforma-

tion de la viande qu'en moyenne dans l'industrie agroalimentaire (16,4 % contre 24,4 % en 2017). Par rapport au niveau national, l'écart est plus marqué dans la région. Néanmoins, entre 2009 et 2017, la part de CDI augmente dans la région alors qu'elle diminue en France métropolitaine.

Par ailleurs, les établissements recourent davantage au CDD très courts (inférieur à un mois) que dans les autres secteurs des IAA. Cependant, ce recours diminue depuis 2009. Le recours à l'intérim ne cesse de progresser entre 2007 et 2017 même pendant les périodes de repli de l'emploi permanent. Cette hausse de l'emploi intérimaire (+42,3 %, soit 215 intérimaires de plus) est nettement plus élevée qu'au niveau national (+18,4 %) et elle s'accompagne d'un allongement de la durée des missions.

Dans ce contexte, la transformation de la viande est le secteur de l'industrie agroalimentaire où la rotation de la main d'œuvre est l'une des plus élevées.

Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017



Source : Acoess - Urssaf

D'importantes réductions d'effectifs dans la fabrication d'autres produits alimentaires (cacao, condiments, plats préparés, etc.)

Chiffres clés



- 180 établissements en 2015
- 2 700 salariés en 2015
- 580 intérimaires en 2015
- - 18,6 % de salariés entre 2007 et 2017
- + 7,1 % de valeur ajoutée entre 2013 et 2016
- 34 % de CDI dans les embauches en 2017

En Bourgogne-Franche-Comté, plus de 2 700 salariés travaillent en 2015 dans la fabrication d'autres produits alimentaires (cacao, condiments, plats préparés, etc.), ce qui représente 10,8 % de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire (13,2 % au niveau national). À cela s'ajoutent environ 580 emplois intérimaires. L'emploi salarié dans ce secteur se concentre surtout dans des établissements de 100 salariés et plus.

La fabrication de condiments et assaisonnements prépondérante dans la région

Dans la région, la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie représente comme au niveau national plus du quart de l'emploi salarié dans la fabrication d'autres produits alimentaires. L'emploi salarié du secteur se situe essentiellement dans le Doubs et en Côte-d'Or en raison de la présence de grands établissements (Nestlé, Chocolaterie de Bourgogne). La fabrication de condiments et assaisonnements représente 18,8 % de l'emploi salarié dans la fabrication d'autres produits alimentaires contre 5,0 % en France métropolitaine. En particulier, la filière moutarde de la région est bien implantée dans la région. Les établissements industriels sont tous situés historiquement en Côte-d'Or : le groupe Amora-Maille, Reine de Dijon, l'Européenne de condiments (Khüne) et l'entreprise Fallot. Avec près de 75 000 tonnes de pâte de moutarde produites, les moutarderies de Côte-d'Or sont les premières sociétés productrices au niveau européen. La fabrication de plats préparés représente près d'un emploi salarié sur cinq dans la fabrication d'autres produits alimentaires (29,4 % au niveau national). L'emploi salarié du secteur se situe principalement dans l'Yonne et le Jura.

Un secteur créateur de richesse qui rencontre des difficultés économiques

La fabrication d'autres produits alimentaires représente

14,2 % de la valeur ajoutée produite par les entreprises mono ou quasi-mono régionales (cf. sources et méthodes) de l'industrie agroalimentaire (7,2 % en France métropolitaine). La productivité apparente du travail est l'une des plus élevée du secteur de l'agroalimentaire. Entre 2013 et 2016, la valeur ajoutée augmente un peu plus fortement dans la région (+7,1 %) qu'au niveau national (+5,5 %). Néanmoins, le résultat brut d'exploitation des entreprises recule, la masse salariale ayant augmenté davantage que la valeur ajoutée.

Les entreprises mono ou quasi-mono régionales de ce secteur en déficit d'exploitation sont moins nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (20,5 % contre 25,1 %). Cependant, les entreprises en difficulté emploient en moyenne plus de salariés. En effet, elles représentent 29,3 % de l'emploi salarié des IAA contre 23,0 % en France métropolitaine.

L'évolution de l'investissement des entreprises de la fabrication d'autres produits alimentaires est moins dynamique dans la région qu'au niveau national. L'investissement corporel progresse moins vite et l'autofinancement se replie fortement entre 2013 et 2016 (42,9 %).

Près d'un emploi sur cinq détruit en dix ans

L'emploi salarié dans la fabrication d'autres produits alimentaires recule nettement dans la région entre 2007 et 2017 (-18,6 %, soit 645 emplois détruits) alors qu'il augmente en France métropolitaine (+2,3 %). En Bourgogne-Franche-Comté, il fléchit de 20,7 % avant 2013 et augmente de 4,1 % par la suite. Au niveau national, il baisse légèrement avant 2013 (-1,7 %) puis augmente de 4,1 %.

L'emploi salarié dans la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie diminue fortement entre 2007 et 2017 (-20,9 %, soit près de 210 emplois détruits). Ce recul est nettement plus élevé qu'au niveau national (-4,1 %). Dans la région, les effectifs baissent sur toute la période

en particulier entre 2007 et 2013. Ces destructions d'emplois résultent notamment de la restructuration de l'établissement Barry Callebaut Manufacturing Bourgogne à Dijon qui devient Chocolaterie de Bourgogne.

L'emploi salarié dans la fabrication de condiments et assaisonnements diminue également fortement entre 2007 et 2017 (-30,3 %, soit près de 220 emplois détruits) alors qu'il augmente au niveau national (+5,1 %). Dans la région, les effectifs baissent surtout entre 2007 et 2013, en lien notamment avec la fusion des trois établissements d'Amora Maille.

De plus, la fermeture du seul établissement de la région dans la fabrication de sucre en 2008 a entraîné la suppression d'une centaine d'emploi.

Dans la fabrication de plats préparés, l'emploi salarié augmente légèrement entre 2007 et 2017 (+2,1 %, soit une dizaine d'emplois). Cette hausse est plus modérée qu'au niveau national (+5,3 %).

Un recours accru aux contrats à durée indéterminée et à l'intérim

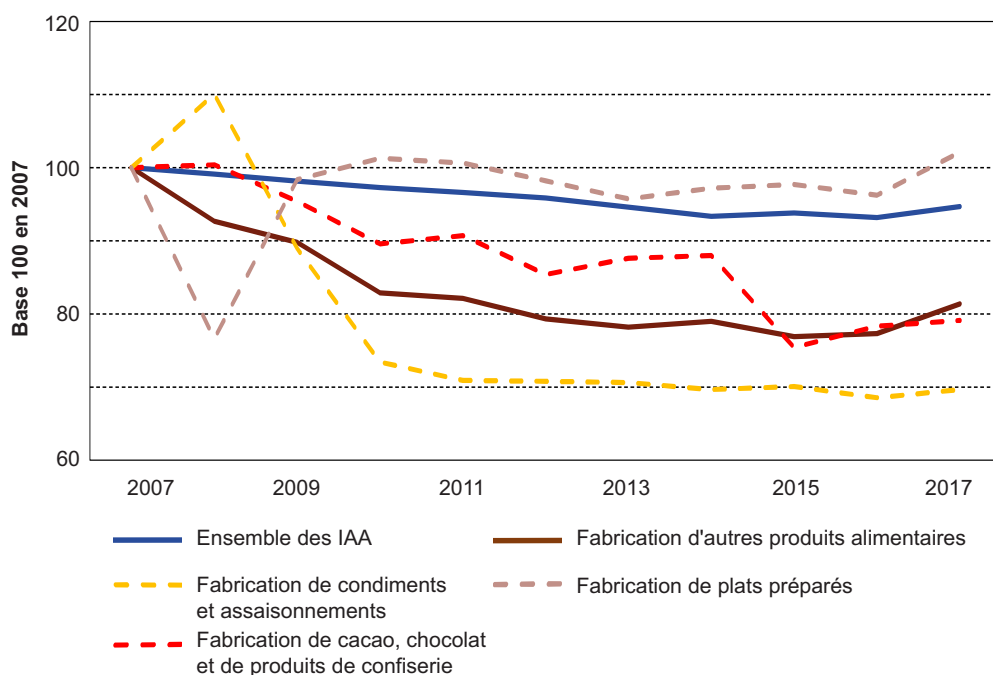
En ce qui concerne les motifs de sorties (cf. définitions), les fins de contrats à durée déterminée (CDD) sont aussi

fréquentes que les ruptures de contrats dans les établissements de 10 salariés et plus de la fabrication d'autres produits alimentaires. Au contraire les fins de CDD sont majoritaires dans les autres secteurs des IAA. Les démissions sont le deuxième motif de sortie et la fabrication d'autres produits alimentaires est le secteur de l'agroalimentaire où cette part est la plus élevée.

La part des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les embauches est nettement plus élevée dans ce secteur qu'en moyenne dans l'industrie agroalimentaire (34,0 % contre 24,4 % en 2017) et cette part a nettement progressé depuis 2009 (+21,8 points).

Par ailleurs, les établissements recourent beaucoup moins aux CDD très courts (inférieur à un mois) qu'en moyenne dans les IAA et ce recours diminue depuis 2009. Le recours à l'intérim est l'un des plus élevés de l'industrie agroalimentaire. Il est quasi stable entre 2007 et 2011 et progresse fortement par la suite. Cette hausse de l'emploi intérimaire entre 2007 et 2017 (+30,0 %, soit 120 intérimaires de plus) est nettement plus élevée qu'au niveau national (+19,9 %). Les durées des missions ont nettement baissé entre 2007 et 2010. Bien qu'elles se soient allongées depuis, elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise.

Évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017



Source : Acoiss - Urssaf

Évolution des métiers des industries agroalimentaires

Le recul de l'emploi constaté dans les IAA recouvre des évolutions contrastées selon les métiers⁽¹⁾. Les principaux métiers auxquels ont recours les établissements appartiennent aux métiers de l'industrie, en particulier des industries de process (29 % des emplois), mais aussi des métiers de l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation (25 %), des métiers du commerce (19 %) et dans une moindre mesure les métiers du transport et de la logistique (9 %). Ces métiers ont évolué avec parfois une élévation du niveau de qualification.

Métiers des industries de process : élévation du niveau de qualification

Les métiers des industries de process (transformation des matières premières) représentent environ un tiers des effectifs des IAA. Il s'agit principalement de postes d'ouvriers non qualifiés. Pour autant, les postes qualifiés sont de plus en présents : 31 % des ouvriers sont qualifiés en 2015 contre 28 % en 2010. Les emplois de techniciens ou d'agents de maîtrise occupent une place également plus importante.

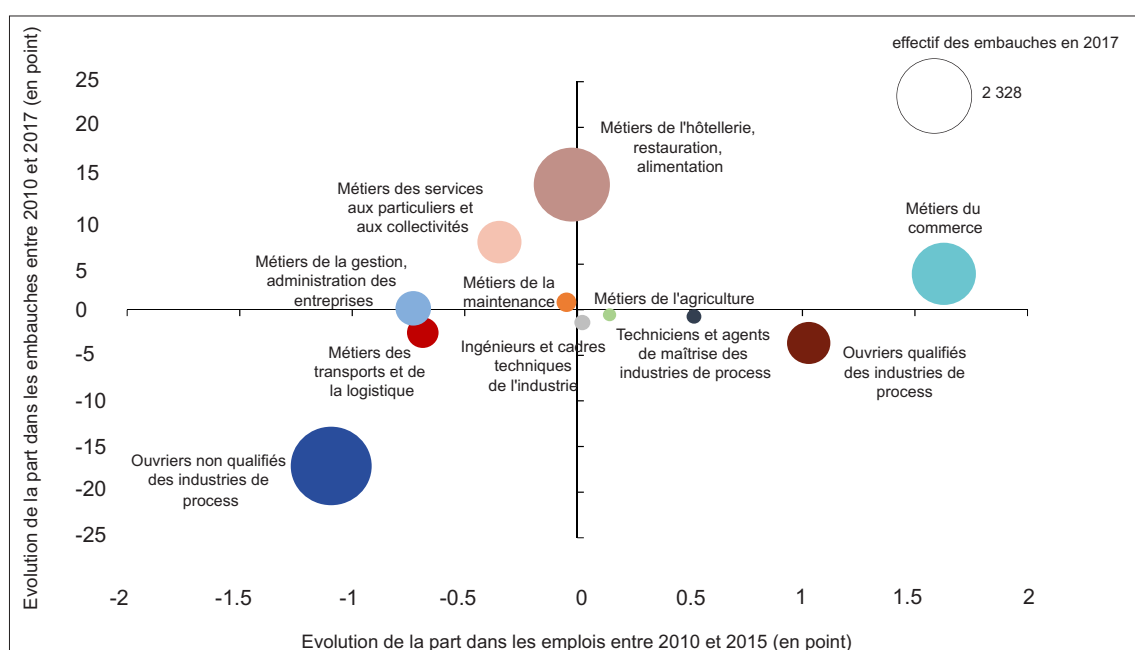
Les embauches dans les métiers des industries de process ont nettement diminué représentant désormais 37 % des recrutements en 2017 (contre 58 % en 2010). Elles diminuent plus rapidement pour les ouvriers non qualifiés qui restent néanmoins les plus nombreux dans les recrutements.

Parallèlement le niveau de formation des salariés occupant ces métiers a augmenté : la part des CAP-BEP est passée de 43 % à 38 % au profit des personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures. Les personnes de moins de 30 ans représentent 58 % des embauches en 2017, celles de 50 ans et plus 11 %.

Métiers de l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation : part stable dans l'emploi, un besoin en main d'œuvre qui s'est développé

Les métiers de l'hôtellerie, la restauration et l'alimentation représentent le quart de l'emploi, une part stable depuis 2010. Pour autant, la part de ces métiers dans les embauches a nettement progressé depuis 2010 : +14 points

Évolution des emplois et des embauches dans l'IAA par métier



Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : Dares, MMO et insee, Recensement de la population.

note de lecture : les métiers situés dans la partie inférieure gauche du graphique sont ceux dont la part diminue aussi bien dans l'emploi que dans les embauches des IAA. Par exemple, la part des ouvriers non qualifiés des industries de process diminue de 1,1 point dans l'emploi des IAA entre 2010 et 2015. Leur part dans les embauches diminue de 17,1 points entre 2010 et 2017. En 2017, ce sont les plus représentés dans les embauches des IAA (2328 embauches).

Note:

1- Insee, recensements de la population 2010 et 2015

pour atteindre 25 % des embauches en 2017. Elles concernent principalement les métiers de bouchers, boulangers-pâtisseries, d'apprentis boulangers, charcutiers. Les personnes de moins de 30 ans représentent 60 % des embauches en 2017, celles de 50 ans et plus 14 %. Ces métiers sont ouverts à des personnes peu diplômées (22 % sont sorties du système scolaire sans diplôme ou avec seulement le BEPC⁽²⁾). Ils sont également présents dans d'autres secteurs d'activité comme le commerce, l'hébergement, la restauration.

Métiers du commerce : part croissante dans l'emploi, augmentation des embauches

Les métiers du commerce représentent 19 % des emplois en 2017 contre 17 % en 2010. Les embauches ont progressé et représentent 17 % des recrutements (contre 14 % en 2010). Elles sont principalement constituées de vendeurs en produits alimentaires (employés débitant, le plus souvent au détail, des produits alimentaires). Le tiers des embauches concernent des personnes de 50 ans et plus.

Métiers de la maintenance : faible part dans l'emploi mais progression des embauches

Les personnes exerçant les métiers de la maintenance représentent seulement 2 % des emplois. La part de techniciens-agents de maîtrise de la maintenance a progressé au détriment des postes d'ouvriers qualifiés. Toutefois, le besoin en main d'œuvre d'ouvriers qualifiés continue de progresser. Il s'agit principalement des ouvriers qualifiés

de la maintenance en électricité et en électronique, ainsi que d'ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique. Les personnes de moins de 30 ans représentent 56 % des embauches en 2017, celles de 50 ans et plus 9 %.

Métiers des transports et de la logistique : diminution des emplois et des embauches

Les métiers du transport et de la logistique représentent environ 10 % des emplois. Les embauches dans ces métiers sont nettement moins importantes en 2017 qu'en 2010. Leur part est passée de 7 % à 4 % des embauches. Elles concernent principalement les postes d'ouvriers qualifiés (conducteurs et livreurs sur courte distance, ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention, conducteurs routiers). Elles se distinguent par une baisse des embauches d'ouvriers non qualifiés nettement plus rapide que les embauches d'ouvriers qualifiés. Les personnes de moins de 30 ans représentent 43 % des embauches, celles de 50 ans et plus 19 %.

Métiers de la gestion, d'administration des entreprises: diminution des emplois, faible progression des embauches

Les métiers de la gestion, d'administration des entreprises représentent environ 7 % des emplois. Les embauches concernant ces métiers ont légèrement progressé entre 2010 et 2017 et représentent désormais 5 % des recrutements. Les personnes de moins de 30 ans représentent 54 % des embauches, celles de 50 ans et plus 12 %.

Note:

2- Les tensions sur le marché pour ces métiers peuvent expliquer l'ouverture de ces métiers aux non diplômés d'autant que les apprentis en cours de formation entrent dans la catégorie des non diplômés avant d'obtenir leur CAP-BEP.

Sources, méthodes, définitions, bibliographie

Sources et méthodes

Les données structurelles de **nombre d'établissements** et d'**effectifs salariés (hors intérim)** proviennent des fichiers Clap de l'Insee (Connaissance locale de l'appareil productif). Les industries agroalimentaires sont définies comme l'ensemble des établissements dont le code NAF est 10 ou 11, y compris l'artisanat commercial.

Les **évolutions de l'emploi salarié (hors intérim)** sont calculées à partir des fichiers Acoess. Les effectifs salariés diffusés par l'Acoess et les Urssaf correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Certains salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif à inscrire sur le BRC ou dans la DSN. Il s'agit notamment des intérimaires, des apprentis et des stagiaires.

Les **mouvements de main-d'œuvre** (MMO) recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat (contrat à durée déterminée/contrat à durée indéterminée), la durée des contrats et les motifs de rupture. Jusqu'en 2015, ces statistiques étaient élaborées à partir de deux sources : une déclaration mensuelle obligatoire pour les établissements de plus de 50 salariés (DMMO), et une enquête trimestrielle pour les établissements de moins de 50 salariés (EMMO). À partir de 2013, la déclaration sociale nominative (DSN) a été progressivement mise en place et s'est substituée aux précédentes sources. Elle est constituée de l'ensemble des paies versées par les établissements chaque mois. Le champ retenu ici est celui des établissements des IAA de 10 salariés et plus.

Intérim : depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent les contrats à durée indéterminée intérimaires (CDII).

Les **données économiques et financières** des entreprises proviennent des fichiers Fare de l'Insee retraités par le service statistique et prospective du ministère de l'agriculture. Les fichiers Fare sont élaborés à partir du dispositif Elaboration des statistiques annuelles d'entreprise. Les données ont été retravaillées pour permettre les comparaisons temporelles entre 2013 et 2016.

Définitions

Les **industries agroalimentaires** (IAA) regroupent les établissements dont l'activité principale, codée à partir de la Nomenclature d'activités françaises (NAF Rev.2) relève des domaines suivants :

- 10.1. Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
- 10.2. Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- 10.3. Transformation et conservation de fruits et légumes
- 10.4. Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- 10.5. Fabrication de produits laitiers
- 10.6. Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- 10.7. Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
- 10.8. Fabrication d'autres produits alimentaires
- 10.9. Fabrication d'aliments pour animaux
- 11. Fabrication de boissons
- 12. Fabrication de produits à base de tabac

La Fabrication de produits à base de tabac a été exclue du champ de cette étude. Compte tenu de leur faible poids en Bourgogne-Franche-Comté, les secteurs 10.2, 10.3, 10.4, 10.6 et 10.9 ont été regroupés sous l'appellation « Reste des IAA ».

L'artisanat commercial qualifie les activités agroalimentaires associées à de la vente au détail : il comprend les éta-

blissements dont l'activité principale correspond aux codes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D de la NAF Rev.2.

Le chiffre d'affaires d'une entreprise correspond au montant hors taxes de ses ventes de marchandises, de produits fabriqués, ou des prestations de services.

La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. La valeur ajoutée d'une entreprise correspond à sa création nette de richesse au cours d'une période donnée.

Le résultat brut d'exploitation mesure les ressources dégagées par l'activité courante de l'entreprise, une fois payées les charges de personnel, et compte tenu des opérations relatives aux amortissements et aux provisions (dotations ou reprises).

La capacité d'autofinancement représente les ressources brutes restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice. L'entreprise peut choisir soit de les distribuer, soit de les réserver au financement de ses investissements.

Les investissements corporels sont les investissements en actifs physiques destinés à être utilisés durablement par l'entreprise comme moyens de production (constructions, installations techniques, matériel et outillage industriels...). Ces investissements sont financés par autofinancement, recours à l'emprunt, et/ou augmentation du capital.

L'effort d'investissement mesure le rapport entre le montant des investissements corporels et la capacité d'autofinancement..

Les embauches (i.e. entrées) et les **finis de contrat (i.e. sorties)** sont des flux de main-d'œuvre qui n'intègrent ni les transferts entre les établissements d'une même entreprise ni les entrées/sorties en mission d'intérim. La différence entre les entrées et les sorties ne reflète que très approximativement l'évolution de l'emploi, puisque la prise en compte de la démographie des entreprises au sein des données mouvements de main d'œuvre est partielle, notamment pour les établissements de moins de 50 salariés.

Le Turn-over ou le Taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée (flux d'entrée rapportés aux effectifs moyens des établissements) et de sortie.

L'effectif intérimaire correspond au nombre de personnes au 31/12 de l'année N dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Acoess-Dares-Insee, ils sont classifiés dans le secteur tertiaire.

Le taux de recours à l'intérim se mesure en rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin d'année.

La durée moyenne des missions de l'intérim correspond à la moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au dernier trimestre de l'année.

Bibliographie

« Fiche sectorielle sur l'industrie agro-alimentaire », Direccte en collaboration avec la Draaf, juin 2018.

« Les chiffres du lait 2017 », Draaf, avril 2019.

« Une activité d'abattage dynamique en Bourgogne-Franche-Comté », Draaf, mars 2019.

« La moutarde en Bourgogne-Franche-Comté : une filière structurée », Draaf, février 2018.

« Analyse quantitative de l'emploi, du marché du travail et de la formation – Secteur de l'industrie agro-alimentaire, Bourgogne-Franche-Comté », Emfor, avril 2018.

« Fiches filière animale », Draaf, janvier 2018.

« L'agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté – Édition 2016 »

Contributeurs et Rédacteurs

Contributeurs



DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
4, bis rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. 03 81 47 75 40
Secrétariat : 03 80 39 30 12



Direccte
Siège régional
5 place Jean Cornet
25041 Besançon

Rédacteurs

Adrover Stéphane
Seguin Eric

Rouot Céline
Vivas Émilie

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi
(DIRECCTE)
Service études statistiques évaluation (SESE)**

5 place Jean Cornet
25041 Besançon cedex
Mél : bfc.statistiques@direccte.gouv.fr
www.bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

**Service Régional de l'Information
Statistique et Économique**

4 bis rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Directeur : Jean Ribeil
Directeur de la publication : Jean Ribeil

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Impression : MAA - SSP
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 12€

www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr